

TESTS CACES® POUR L'UTILISATION DES GRUES DE CHARGEMENT R490

Réf de l'action : ECF L531.PR indice 03 du 25/05/2021. Version 1 de l'IFP ECF SPS PACA

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de vérifier l'aptitude à la conduite en toute sécurité des grues de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une grue de chargement correspondant à une des catégories de la recommandation R490,
- Conducteur/conductrice de grues de chargement qui justifie avoir suivi une formation obligatoire pour disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.

Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour l'utilisation des grues de chargement qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Testeur appartenant à un organisme ECF certifié testeur CACES® R490 Grues de chargement.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : se rapprocher du Responsable de Centre

MOYENS D'EVALUATION

- Utilisation d'une (ou de plusieurs) grue(s) de chargement(s) représentatif(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s),
- Installations, équipements, surface et matériels conformes à la R490 des catégories concernées,
- Logiciel de tests CACES® interne, certifié testeur CACES®,
- Le stagiaire devra venir avec ses équipements de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : kit pédagogique

THEMES D'EVALUATION

Théorique :

- Connaissances générales,
- Technologie et stabilité des grues de chargement,
- Exploitation des grues de chargement,
- Elingage,
- Entretien.

Pratique :

- Prise de poste et mise en service,
- Conduite et manœuvres,
- Fin de poste, maintenance.
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option).

MODALITES D'EVALUATION

- QCM d'évaluation théorique.
- Examen pratique de manipulation d'une grue auxiliaire conforme à la R490.

Condition de réussite épreuve théorique :

- Une note $\geq 70\%$ à l'ensemble des 100 questions,
- Une note \geq à la moyenne pour chaque thème évalué.

Condition de réussite épreuve pratique :

- Une note $\geq 70\%$ à l'ensemble du test,
- Une note \geq à la moyenne pour chaque « thème évalué »,
- Une note ≥ 0 pour chacun des « points d'évaluation »,
- Temps de test \leq à 130% des durées de référence de l'épreuve.



SANCTION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les grues de chargement, conforme à la R490 ou Attestation de résultat (réussite ou échec),

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Variable selon les sessions

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA PRESTATION

- Fonction du nombre de tests à réaliser

